



## EUROPE

# Soyez transnationaux !

*L'aide à l'innovation d'OSEO anvar ne s'arrête pas aux frontières hexagonales. Dans un champ d'investigation désormais mondial, de nombreux partenariats technologiques peuvent être facilités pour favoriser les PME françaises en quête de nouveaux marchés. L'APTI répond à ces ambitions.*

**L'**APTI est peut-être pour vous. Cette forme d'aide à l'innovation est utile à toute entreprise innovante à laquelle il apparaît nécessaire de se projeter dans une dimension internationale. Elle concerne tout ou partie des projets qui appellent un partenariat transnational dans le partenariat technologique international. Elle est surtout utile pour se lancer dans de bonnes conditions. Cette aide de faisabilité, que propose OSEO anvar, permet

le montage « accompagné » d'une opération de ce type. Elle inclut la recherche de financement des phases de développement ou de pré-industrialisation des projets. OSEO anvar apporte une aide de formulation des projets, des études de faisabilité techniques et commerciales et une validation quant à leur bien-fondé stratégique. Dès lors, le partenariat commence à se dessiner. Avec le conseil des chargés d'affaires

spécialisés de toutes les délégations françaises d'OSEO anvar, la recherche et l'évaluation des partenaires potentiels sont effectuées. Les accords de partenariat, incluant même la répartition des tâches et des coûts de chacun, peuvent être conclus dans ce cadre supervisé. En fait, l'action d'OSEO anvar va même jusqu'à la rédaction du dossier de demandes de financement, sa présentation aux instances compétentes, et la signature du

contrat. C'est ainsi que 85 aides de cette nature ont été accordées en 2004, principalement à des projets EUREKA et des projets dans le cadre du 6<sup>e</sup> PCRD. Ces APTI peuvent prendre la forme d'une avance remboursable plafonnée à 25000€ ou d'une subvention, jusqu'à un plafond de 12000€. La durée des opérations ne doit pas, *a priori*, excéder un an mais une moyenne de six mois reste souhaitable. ●

V.S.

### EXTHA OU LA DIMENSION EUROPEENNE PAR EXCELLENCE

*Créée en 1984, l'entreprise installée en Mayenne a bénéficié, en 2001, d'un financement APTI pour lancer une gamme de produits dédiés à la résistance au feu.*

« C'est l'apparition de nouvelles normes d'essai européennes qui nous a incités à développer de nouveaux produits anti-feu et à nous lancer dans l'aventure d'un projet communautaire avec nos partenaires », résume Christophe Tessier, responsable R&D d'Extha. C'est ainsi qu'en septembre 2001, l'entreprise soumet à la Commission européenne le projet Firemat, en partenariat avec huit PME et sept laboratoires de recherche et d'essai. Trois mois plus tôt, le projet bénéficiait d'une APTI (aide faisabilité de partenariat technologique international) *via* un co-financement d'OSEO anvar et du conseil régional des Pays de la Loire. Commencé le 1<sup>er</sup> novembre 2002 pour une durée de 24 mois, Firemat, qui a fait l'objet d'une excellente évaluation, a profité d'un budget



Christophe Tessier, responsable R&D d'Extha, qui a bénéficié d'une APTI pour le projet Firemat.

global de 2 millions d'euros, dont un reçu dans le cadre du CRAFT, soit le plafond pour un projet de ce type.

Le CRAFT est une mesure spécifique pour les PME qui fait partie du PCRD (Firemat a été réalisé dans le cadre du 5<sup>e</sup> PCRD). Son but est de financer un effort de R&D effectué par des prestataires (laboratoires, bureaux d'études, universités...) en faveur de PME confrontées à un problème technologique. Le financeur unique est la Commission européenne. 500 PME européennes participent chaque année aux projets CRAFT dont les propositions de budget sont plus que doublées dans le cadre du 7<sup>e</sup> PCRD en préparation. Reste que le projet Firemat porte sur de nouveaux matériaux dédiés à la résistance au feu – ce qui démontre que le PCRD n'est pas

réservé aux produits high tech – dont les applications sont diverses : conduits de désenfumage et de ventilation, enduits de protection de structure acier et béton, panneaux ou enduits pour la protection des tunnels routiers, etc. « Nous avons mis sur le marché l'un de ces produits avant même la fin du projet », précise Christophe Tessier avec une fierté légitime. En effet, le premier chantier a d'ores et déjà été exécuté avec la pose de FIREMAT® TL-P (panneau dédié à la protection des tunnels routiers) dans le tunnel de Foix (Ariège). Depuis un an, Firemat est une marque communautaire déposée. Devenu il y a deux ans leader sur le marché français de la pose de conduits coupe-feu, Extha ne cache désormais plus son ambition : concevoir des produits concurrentiels et se créer parallèlement des ouvertures à l'international. ●

A.F.